

Questions orales

Que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien prenne immédiatement des mesures en vue d'assurer le financement du comité contre l'inondation des terres du Nord jusqu'à ce que la Société d'aménagement soit établie.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1412)

JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL

LES SUBVENTIONS D'URGENCE AUX ÉTUDIANTS DES RÉGIONS À FAIBLES REVENUS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'on a comprimé les fonds du programme Jeunesse-Canada au travail partout au Canada au grand détriment des étudiants provenant des régions à faibles revenus et comme il s'agit d'un problème pressant et urgent, je propose, appuyé par le député de Brant (M. Blackburn):

Que le gouvernement fédéral accorde des subventions d'urgence à ces étudiants pour qu'ils aient les mêmes chances que leurs confrères d'accéder à l'enseignement supérieur.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES EFFETS INFLATIONNISTES DU DOLLAR FLOTTANT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, nous savons tous que non seulement les prix grimpent à un rythme beaucoup plus rapide que prévu et sûrement beaucoup plus vite que ne le pensait le gouvernement, mais qu'ils pourraient fort bien continuer d'augmenter dans le cas, notamment, des produits du bois et de la viande, d'après certains organismes de commercialisation. Un magasin a déclaré qu'il fallait s'attendre à une augmentation de 50 c. la livre pour certaines coupes de bœuf seulement . . .

Des voix: Posez votre question!

[M. Smith (Churchill).]

M. Stevens: . . . le ministre des Finances pourrait-il nous dire, si, lorsqu'il a adopté ce qu'il appelle sa politique monétaire—un dollar flottant est un dollar qui flotte—il a tenu compte des effets inflationnistes qu'un dollar à la baisse pourrait avoir sur le pays et, en l'occurrence, avait-il prévu les hausses de prix que nous connaissons maintenant et que nous connaissons vraisemblablement d'ici à juin?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): J'ai abordé ce problème dans mon exposé budgétaire. J'ai dit qu'à cause de la dévaluation du dollar canadien, on pouvait s'attendre à certaines restrictions et j'ai révisé de 6 à 7 p. 100 mes prévisions de l'automne dernier concernant le taux d'inflation. Je maintiens ce chiffre qui figure dans mon exposé budgétaire.

M. Stevens: Non seulement le gouvernement a causé la chute du dollar, engendrant ainsi l'inflation, comme le ministre vient de l'admettre . . .

Des voix: Au fait!

M. Stevens: . . . mais il a aussi incité la Banque du Canada à acheter 2.2 milliards de la dette fédérale, soit 30 p. 100 de la totalité des crédits de l'année financière qui vient de se terminer, comme l'a appris le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Le ministre pourrait-il nous dire s'il avait prévu les retombées inflationnistes de ce genre de monétisation de la dette et, dans l'affirmative, quand a-t-il l'intention de demander au gouverneur de la Banque d'adopter une position moins inflationniste?

M. Chrétien: Le Gouverneur a déclaré il y a quelques mois qu'il allait augmenter le taux de nos réserves monétaires de 7 à 11 p. 100, et il s'en est tenu à cette politique. Je signale que certains critiques estiment que c'est une politique monétaire trop stricte.

M. Stevens: Comme le gouvernement, à cause de la chute du dollar et de son habitude qu'il a prise de faire monétiser ses dettes par la Banque du Canada en faisant imprimer davantage d'argent, alimente l'inflation pour l'avenir, le ministre pourrait-il nous dire s'il a précisément demandé à la Commission de lutte contre l'inflation d'évaluer les conséquences, premièrement, de la politique monétaire de la Banque du Canada, et deuxièmement, de la chute du dollar—qui a baissé de quelque 16 p. 100—jusqu'à son niveau actuel?

M. Chrétien: Nous avons analysé tous ces facteurs et nous avons prévu que cette année le taux d'inflation s'élèverait à 7 p. 100 et le taux de croissance du produit national brut à près de 5 p. 100. Le député a oublié de dire à la Chambre que la valeur du dollar canadien a augmenté de 2 p. 100 en une dizaine de jours.

● (1417)

M. Stevens: Elle a diminué aujourd'hui.